



# UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI

## Conseil de l'Université

### Résolution du Conseil de l'Université d'Etat d'Haïti

#### Objet : Arrêter l'asphyxie financière de l'Université d'Etat d'Haïti

Le Conseil de l'Université, instance suprême de l'Université d'Etat d'Haïti, tient à exprimer ses vives préoccupations par rapport à la part réservée à l'UEH dans le projet de budget 2021-2022 en instance de promulgation, laquelle apparait comme le prochain épisode de la chronique d'une asphyxie annoncée du plus grand établissement d'enseignement supérieur de la République.

Le Conseil de l'Université rappelle que l'année dernière près d'un tiers (32%) de ses crédits budgétaires lui avaient été enlevés, sans préavis, alors qu'on était à la fin de l'exercice 2020-2021 et que des engagements incontournables avaient été pris vis-à-vis de son personnel académique et technique et de ses fournisseurs. A noter qu'au même moment, la baisse globale du budget de l'Etat n'atteignait pas 25%. Ce qui signifie que l'UEH figurait parmi les institutions les plus sévèrement frappées alors que tout le monde connaît les déficits et les manques structurels dont elle pâtit en général et au sein même de l'Etat depuis belle lurette.

Faut-il rappeler, par exemple, que l'UEH est l'un des rares organismes publics dont les employés ne bénéficient guère des cartes de débit et autres avantages sociaux qu'on retrouve banalement et régulièrement au niveau des autres organes de l'Etat ?

Le Conseil de l'Université tient à informer que, juste après cette coupe drastique et inattendue survenue en septembre 2021, les plus hautes autorités de l'Etat avaient pris l'engagement ferme auprès du Conseil Exécutif de l'UEH non seulement de compenser le manque-à-gagner de l'UEH sur l'exercice 2020-2021 dès le début de l'exercice 2020-2021 mais également de rétablir les crédits de fonctionnement au moins à leur niveau du budget initial 2020-2021. Ce qui équivaldrait à un ajustement minimal de 440 millions de gourdes du budget de fonctionnement. Or les données fournies par les instances compétentes de l'Etat annoncent plutôt un ajustement de moins de 70 millions de gourdes, soit six fois moins le minimum promis. Si ce montant est confirmé, il va sans dire que cela viendrait aggraver les difficultés déjà énormes de l'institution - en termes notamment de dettes et arriérés cumulés, d'urgences repoussées - lesquelles sont amplement connues et reconnues par les autorités concernées. Sans compter les crédits d'investissement, réduits à une peau de chagrin et pratiquement « indécaissables ».

Le Conseil de l'Université rappelle à l'Etat les immenses responsabilités qui incombent au plus grand établissement d'enseignement supérieur de la République en termes de formation de cadres et de dirigeants, de production de savoirs et de services à la communauté ainsi que ses obligations constitutionnelles vis-à-vis de l'UEH.

Le Conseil de l'Université demande aux instances concernées de se ressaisir promptement, d'honorer leurs promesses et d'inverser cette logique, consciente ou inconsciente, d'asphyxie progressive de l'Alma Mater de la plupart des cadres et de dirigeants actuels de la nation.

En vue de permettre aux autorités responsables de prendre la mesure de la situation, le Conseil de l'Université demande au Conseil des Ministres de bien vouloir recevoir une délégation de l'Université d'Etat d'Haïti lors de sa prochaine réunion.

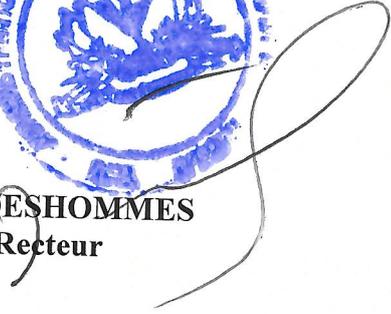
Fait au Rectorat de l'UEH le 6 mai 2022

**Suivent les signatures des membres du Conseil de l'Université :**

**Pour authentification :**

  
**Jean POINCY**  
Vice-recteur aux Affaires Académiques

  
**Jacques BLAISE**  
Vice-recteur à la Recherche

  
  
**Fritz DESHOMMES**  
Recteur